



# LE TROT à poney

## CHAMPIONNATS DE FRANCE DU TROT A PONEY Vincennes Hippodrome de Paris Dimanche 15 décembre 2019

### REGLEMENT Modification

#### CONDITIONS DE QUALIFICATION :

Les championnats France 2018 ne sont pas pris en compte.

Définition d'un championnat : Epreuve en une étape caractérisée par une discipline, une norme technique et le cas échéant un critère d'âge et/ou de performance à l'issue de laquelle est délivrée un titre de champion de France.

#### Conditions :

L'accès à un championnat est conditionné par la réalisation d'un contrat technique correspondant à :

- un nombre minimum d'épreuves terminées sur le Circuit National Trot Top Tour régi par l'ANCTGP :

- 6 courses courues au minimum sur les courses Trot Top Tour en 2019
- 4 courses communes au couple poney / driver obligatoirement sur les courses Trot Top Tour en 2019

*Sont seules retenues les courses du circuit français Trot Top Tour pour les Championnats de France 2019, en nombre de participations.*

#### Dédoublage des épreuves :

Pour tous les championnats de France, l'ANCTGP se réserve la possibilité de découper ou de regrouper les partants, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.

#### PARTICIPATIONS COUPLE

Un même couple ne peut participer qu'une seule fois dans une même discipline.

*L'attribution du poney, pour ceux en courant plusieurs, incombe au représentant déclaré.*

#### PARTICIPATIONS DRIVER

Un driver ne peut participer qu'une seule fois dans la même discipline.

Les drivers doivent être détenteurs d'une licence FFE compétition Club 2019 valide, être de nationalité française et domiciliés en France.

La participation est sous la responsabilité de l'engageur, qui devra veiller au port des bonnes couleurs sur l'hippodrome, et à la bonne conduite sur l'hippodrome.

## **TENUE DES DRIVERS**

Tenue réglementaire du Trot à poney.

## **CATEGORIES D'AGE ET SURCLASSEMENT**

Tous les Championnats de France sont exclusivement ouverts aux catégories d'âge concernées. Le sur-classement n'est donc pas autorisé.

Les Championnats se déroulent en 2 catégories : Mini et Junior

## **PARTICIPATIONS PONEY**

Un poney peut prendre part à une épreuve par jour, dans sa catégorie.

Les poneys doivent posséder un document d'identification (un numéro SIRE valide, à jour des vaccinations selon le protocole en vigueur : grippe et rhinopneumonie).

Un certificat de toisage devra apparaître dans le livret du poney.

La taille pourra être contrôlée sur place, tout comme des prélèvements pourront être effectués selon les protocoles ANCTGP.

Pour participer, les poneys de la catégorie Junior doivent se présenter ferrés des 4 pieds.

Les documents d'identification (livret) des poneys sont obligatoirement remis au responsable technique de l'ANCTGP dès l'arrivée sur l'hippodrome, qui les transmet au service vétérinaire. Ils seront restitués à l'issue de la course et après que le vétérinaire de service aura réalisé le contrôle d'identification des poneys.

## **EPREUVES (Condition de courses)**

Les épreuves sont sans pari mutuel, départ volté, auto start ou autre.

S'agissant de championnats de France, les compétitions se déroulent avec rendement de distance

Les poneys seront répartis dans l'une ou l'autre des catégories (Elite ou poneys 1) en fonction de leur vitesse, de leurs performances en 2019 (*y compris les performances à l'étranger*) et de la catégorie dans laquelle ils ont couru en 2019, par les représentants techniques de l'ANCTGP.

Les partants sont validés par les responsables techniques de l'ANCTGP.

La distance est adaptée à la piste de l'hippodrome de Paris-Vincennes.

## **Championnats Catégorie Junior :**

Ces Championnats sont réservés aux poneys âgés de 4 ans minimum, de taille 120 cm à 140 cm, à jour de toisage au moment des championnats.

Réservé aux drivers de la catégorie Juniors (règlement trot à poney)

La compétition se déroule avec rendement de distance (sera en fonction des partants déclarés)

Les partants sont validés par les responsables techniques de l'ANCTGP.

Aucun poney ne sera accompagné sur la piste ni pour le défilé, ni pour les opérations de départ.

Pour le départ, les drivers seront soumis aux ordres du starter et aucun poney ne sera tenu en main. Seuls les représentants techniques de l'ANCTGP seront présents dans les aires de départ pour pouvoir intervenir en cas de problème.

Deux épreuves sont organisées sous l'autorité des commissaires de course :

- Championnat de France PONEYS 1 JUNIOR
- Championnat de France PONEYS ELITE JUNIOR

Après le passage du poteau d'arrivée, les drivers juniors et leur poney seront récupérés par un représentant pour quitter la piste et se rendre dans l'enceinte des balances.

### **Championnats Catégorie Mini :**

Ces championnats sont réservés aux poneys âgés de 4 ans minimum, de taille maximale 120 cm. Réservé aux drivers de la catégorie Mini (règlement trot à poney)

La compétition se déroule sans rendement de distance (sera en fonction des partants déclarés)

Les partants sont validés par les responsables techniques de l'ANCTGP.

Les drivers pourront être accompagnés d'un représentant préalablement inscrit, de l'entrée en piste jusque dans les aires de départ.

Pour le départ, les drivers seront soumis aux ordres du starter et aucun poney ne sera tenu en main pour la volte. Seuls les représentants techniques de l'ANCTGP seront présents dans les aires de départ pour pouvoir intervenir en cas de problème.

Deux épreuves sont organisées sous l'autorité des commissaires de course :

- Championnat de France PONEYS 1 MINI
- Championnat de France PONEYS ELITE MINI

Après le passage du poteau d'arrivée, les drivers minis et leur poney seront récupérés par un représentant pour quitter la piste et se rendre dans l'enceinte des balances.

La liste des PONEYS 1 / PONEYS ELITE, et leurs qualifications sera arrêtée et publiée au 01/12/2019 (15 jours au moins avant les championnats).